

## **DECISION N° DEC\_011\_2025**

Objet : Travaux sylvicoles en forêts de Sélestat plaine et montagne-  
pour les lots n°13 : Fourniture de piquets pour la plaine, de poteaux et  
de lisses pour la montagne et n°14 : Fourniture de grillage et  
crampillons pour la plaine.

La ville de Sélestat, avec l'appui de l'Office National des Forêts (O.N.F),  
Unité Territoriale de Sélestat, a lancé une consultation pour la  
réalisation de prestation de travaux sylvicoles en forêt de plaine et  
montagne, pour 2025. Cette consultation est scindée en 16 lots et en  
deux consultations distinctes.

Les lots 1 à 11 font l'objet d'un appel d'offres ouvert qui est soumis  
aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R.  
2161-5 du Code de la Commande Publique. En effet, l'opération est  
estimée à un coût total de 287 300.00 € HT, au-delà du seuil de 221  
000 € HT. Les lots ont été passés en application des articles L. 2125-1  
1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la  
Commande Publique relatifs aux accords-cadres. Il s'agit de marchés à  
bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur  
économique.

Les lots 12 à 16 ont été passés selon une procédure adaptée  
conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 2°  
du Code de la Commande Publique. En effet, la valeur totale de ces  
lots est estimée à un coût de 38 300,00 € HT, bien en-deçà des 20%  
de la valeur totale estimée de l'ensemble des lots. La valeur estimée  
de chaque lot concerné est inférieure à 80 000 € HT.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont prévus  
au budget 2025, sous le chapitre 011 : charges à caractère général

Imputation interne : 6288 – 61524 – 615231- 76002 - 76003.

A cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au  
Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et au Journal Officiel  
de l'Union Européenne et a fait l'objet d'une parution sur le site  
Internet de la Ville, ainsi que sur le site de dématérialisation

plateforme.alsacemarchespublics.eu, le 9 septembre 2024, la date limite de réception des offres étant fixée au 10 octobre 2024 à 12 h.

L'opération totale comprend 16 lots dont les montants sont récapitulés comme suit :

**Lot n°1: Débardage et câblage en plaine**

Montant minimum: 5 000 € HT – Montant maximum: 53 000 € HT

**Lot n°2: Débardage et câblage en montagne**

Montant minimum: 2 000 € HT – Montant maximum: 22 000 € HT

**Lot n°3: Travaux d'amélioration sylvicole en plaine**

Montant minimum: 5 000 € HT – Montant maximum: 50 000 € HT

**Lot n°4: Broyage, confection de potets à la tarière et entretien de cloisonnements en plaine, fourniture de tuteurs pour la montagne**

Montant minimum: 2 000 € HT – Montant maximum: 11 000 € HT

**Lot n°5: Fourniture de plants pour la plaine et la montagne, plantation en plaine**

Montant minimum: 5 000 € HT – Montant maximum: 18 000 € HT

**Lot n°6: Engrillagement de parcelles à planter en plaine**

Montant minimum: 1 000 € HT – Montant maximum: 5 000 € HT

**Lot n°7: Contrôle et réparation de clôtures en plaine**

Montant minimum: 2 000 € HT – Montant maximum: 15 000 € HT

**Lot n°8 : Entretien de la desserte forestière en plaine**

Montant minimum: 1 000 € HT – Montant maximum: 7 000 € HT

**Lot n°9: Entretien de la desserte forestière en montagne**

Montant minimum: 5 000 € HT – Montant maximum: 56 000 € HT

**Lot n°10: Fauchage et élagage au lamier en plaine et montagne**

Montant minimum: 1 000 € HT – Montant maximum: 7 000 € HT

**Lot n°11: Enlèvement sélectif d'embâcles en plaine**

Montant minimum: 500 € HT – Montant maximum: 5 000 € HT

**Lot n°12: Fourniture de granulats pour la plaine**

Montant minimum: 3 000 € HT – Montant maximum: 17 000 € HT

**Lot n°13: Fourniture de piquets pour la plaine, de poteaux et de lisses pour la montagne**

Montant minimum: 1 000 € HT - Montant maximum: 8 500 € HT

**Lot n°14: Fourniture de grillage et crampillons pour la plaine**

Montant minimum: 1 000 € HT – Montant maximum: 5 500 € HT

**Lot n°15: Fourniture de boutures de peupliers pour la plaine**

Montant minimum: 1 000 € HT – Montant maximum: 6 000 € HT

**Lot n°16: Fourniture de bombes de peinture pour la plaine et la montagne**

Montant minimum: 100 € HT – Montant maximum: 1 300 € HT

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert, et après examen et analyse des propositions exposées par le maître d'œuvre de l'opération, la Commission d'Appel d'Offres, réunie à titre formel le 22 novembre 2024, a attribué les accords-cadres, dépendants de subventions, aux offres économiquement et techniquement les plus avantageuses, répondant le mieux aux besoins exprimés par le maître de l'ouvrage et présentées par :

**Lot n°4: Broyage, confection de potets à la tarière et entretien de cloisonnements en plaine**

Société KRETZ – 9 rue Zorn de Bulach – 67150 OSTHOUSE

Pour un montant minimum annuel : 2 000 € HT

Pour un montant maximum annuel : 11 000 € HT

**Lot n°5: Fourniture de plants pour la plaine et la montagne, plantation en plaine**

Société WADEL – 1 route de Delle – 68580 UEBERSTRASS

Pour un montant minimum annuel.....5 000 € HT

Pour un montant maximum annuel.....18 000 € HT

**Lot n°6: Engrillagement de parcelles à planter en plaine**

Société ALSACE FORET – 24 rue de la République – 67130 LABROQUE

Pour un montant minimum annuel : 1 000 € HT

Pour un montant maximum annuel : 5 000 € HT

Par décision n° DEC-098-2024 du 11 décembre 2024, les lots 12, 15 et 16 ont été attribués.

Les lots 13 et 14 faisant l'objet de petits lots et dépendants de subventions ont fait l'objet d'une consultation pour laquelle 7 entreprises ont été mises en concurrence :

**Lot n°13: Fourniture de piquets pour la plaine, de poteaux et de lisses pour la montagne**

- Entreprise WADEL -WININGER
- Entreprise NAUDET
- Entreprise KRETZ
- Entreprise E2D

**Lot n°14: Fourniture de grillage et crampillons pour la plaine**

- Entreprise WUNSCHHEL
- Entreprise SNEE
- Entreprise E2D

**LE MAIRE DE LA VILLE DE SÉLESTAT,**

- VU** *le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,*
- VU** *le Code de la Commande Publique, notamment les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 relatifs à l'appel d'offres ouvert,*
- VU** *le Code de la Commande Publique, notamment les articles L. 2125 1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 relatifs aux accords-cadres avec minimum et maximum,*
- VU** *le Code de la Commande Publique, notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 2° relatifs à la procédure adaptée,*
- VU** *l'attribution effectuée par la Commission d'Appel d'Offres, réunie à titre formel le 22 novembre 2024,*

**En application de** *la délibération du Conseil Municipal du 30 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

**Considérant** *que les offres sont économiquement et techniquement les plus avantageuses,*

**Considérant** *que les candidats répondent en outre, parfaitement aux besoins définis par le cahier des charges,*

**Décide** *D'attribuer les petits lots n°13 et 14 de la procédure de travaux sylvicoles en forêts de Sélestat plaine et montagne, comme suit :*

**Lot n°13: Fourniture de piquets pour la plaine,**

**de poteaux et de lisses pour la montagne**

*Société E2D – 11 rue du Millénaire – ZI du Verly-  
02800 LA FERRE*

*Pour un montant minimum annuel : 1 000 € HT*

*Pour un montant maximum annuel : 8 500 € HT*

**Lot n° 14 : Fourniture de grillage et crampillons  
pour la plaine**

*Société WUNSCHER – 2 rue du Maréchal Foch – 67730  
CHATENOIS*

*Pour un montant minimum annuel : 1 000 € HT*

*Pour un montant maximum annuel : 5 500 € HT*

*Commande Publique et Assurances/Ines BERNAUD*

Fait à Sélestat, le 24/01/2025

Le Maire :  
Marcel BAUER